



LA GARTEMPE ET SES AFFLUENTS ONT BESOIN DE VOUS !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL À PARTICIPATION : LA GARTEMPE ET SES AFFLUENTS ONT BESOIN DE VOUS !

*

Le Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022 est un outil de gestion territorial du milieu aquatique, piloté par le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe.

Cet appel à participation concerne tous les usagers de l'eau ! Que vous soyez pratiquant d'un sport de pleine nature (randonnée, pêche, canoé-kayak, etc.), que vous ayez une activité économique liée à l'eau (agriculteur, forestier, etc.), que vous soyez propriétaire (étang, ruisseau, ouvrage, etc.) ou que vous soyez simplement intéressé par les milieux aquatiques (rivières, étangs, zones humides...), vous êtes concerné !

Plusieurs collectivités, accompagnées par le CPIE des Pays Creusois, se sont organisées pour lancer une démarche de concertation locale avec les usagers de l'eau afin que vous puissiez exprimer et partager vos idées autour des questions suivantes :

« Quels sont les **problèmes** liés à l'eau autour de chez vous ? »
« Quelles **solutions** proposer et comment **agir concrètement** pour les résoudre ? »

Venez donner votre avis cet automne 2023 !

Pourquoi cette démarche ? Parce que Le **Contrat Territorial Milieux Aquatiques « Bassin de la Gartempe amont » 2018-2022** touche à sa fin.

L'heure est donc à la définition de nouvelles actions à mettre en œuvre dans le Contrat suivant. Cet outil de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Creuse, vise à réduire les différentes sources de pollutions ou de dégradations des rivières et des zones humides. Garantir la qualité et la quantité d'eau mais aussi restaurer/préserver la biodiversité de ces milieux, sont les principaux objectifs de ces Contrats.

Les intercommunalités, le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe et les associations œuvrent avec leurs partenaires pour **restaurer les boisements de berges**, aménager des **points d'abreuvement**, **protéger/restaurer** les berges des rivières, préserver/restaurer les **zones humides**, lutter contre les **espèces exotiques envahissantes**, accompagner les propriétaires **d'étangs/moulins** et **sensibiliser le public**.

Pour faciliter la réflexion, 4 ateliers thématiques sont organisés :

- **Mercredi 4 octobre 2023** => Enjeux liés à l'**eau potable** sur votre territoire
- **Vendredi 6 octobre 2023** => Enjeux liés aux **zones humides** sur votre territoire
- **Mercredi 11 octobre 2023** => Enjeux de l'**eau en agriculture** sur votre territoire
- **Vendredi 13 octobre 2023** => Enjeux liés à la **continuité écologique** sur votre territoire

Vous avez la possibilité de participer à un ou plusieurs ateliers.

Les ateliers auront lieu à le **Grand-Bourg** (23240)

A l'issue de ces 4 ateliers thématiques, une journée de synthèse aura lieu le mercredi 25 octobre 2023.

Seule condition : être habitant d'un des territoires suivants et être disponible pour participer à au moins 1 atelier thématique.

- **Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest** : Lépinas, Sardent, Maisonnisses
- **Communauté de Communes du Pays Sostranien** : La Souterraine, Saint-Maurice la Souterraine, Saint-Priest-la-Feuille
- **Communauté de Communes Bénévent-Grand-Bourg** : Fleurat, Noth, Lizières, Augères, Mourioux-Vieilleville, Saint-Priest-la-Plaine, Chamborand, Bénévent-l'Abbaye, Marsac, Aulon, Arrènes, Ceyroux, Fursac
- **Communauté d'Agglomération du Grand Guéret** : La Brionne, la Chapelle-Taillefert, Gartempe, Guéret, Montaigut-le-Blanc, Peyrabout, Saint-Christophe, Saint-Eloi, Saint-Léger-le-Guéretois, Saint-Silvain-Montaigut, Saint-Sulpice-le-Guéretois, Saint-Victor-en-Marche, Saint-Vaury, Savennes.

APPEL À PARTICIPATION :

LA GARTEMPE A BESOIN DE VOUS !



Inscription requise avant le 1er octobre 2023 à l'adresse suivante :

contact@cpiepayscreusois.com

ou au

05 55 61 95 87.

Afin de pouvoir vous transmettre les invitations et former des groupes, merci de nous préciser vos : nom, prénom, mail, téléphone, commune de résidence.

Pour de plus amples informations, la technicienne rivière Charlotte RAPP est à votre disposition au 07 61 74 23 93

